



## Comité Technique local du 21/05/2019 2<sup>e</sup> convocation Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Pour la CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP qui avaient appelé à la grève le 9 mai 2019, la mobilisation des personnels a marqué leur volonté d'obtenir de la visibilité sur l'avenir de leurs missions et de leurs services.

Car ce projet de loi de transformation de la Fonction Publique portera une atteinte grave au service public, provoquant des restructurations massives et surtout la suppression de milliers d'emplois.

Nous refusons la méthode employée par le gouvernement qui banni le mot « Négociation » de son vocabulaire.

Ce schéma est une totale remise en cause du statut du fonctionnaire, et nous rejetons la suppression programmée d'emplois, la politique massive de transferts de compétence, un pouvoir d'achat en baisse via le gel du point d'indice combiné à l'augmentation des cotisations, et le retrait des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires données à la main des Directions.

Nous vous rappelons que notre administration ne doit pas évoluer au détriment de l'ensemble de ses agents.

Les différents sujets abordés lors de ce CTL illustrent à quel point les conditions de vie au travail et les conditions d'exercer son travail avec professionnalisme s'avèrent toujours un peu plus difficile et complexe. Concernant le point 2 de ce CTL, la modification des horaires d'ouverture au public de deux sites nous éclaire précisément sur la difficulté pour les collègues de réaliser leurs différentes tâches en situation de sous-effectif tout en voulant garantir un accueil de grande qualité au public.

Cette situation contraint même à devoir écrêter les horaires, ainsi qu'à placer des congés sur un CET.

Tout ce climat préoccupant impacte évidemment la santé de nos collègues dont les perspectives de carrière et de promotion s'amenuisent.

À chaque CTL, la CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP ne cessent de dénoncer les réductions en vigueur, et cette situation en matière d'emplois non pourvus se reflète dans le tableau de veille social joint. Il est donc important de prendre la mesure de ces bouleversements, et faire évoluer notre administration ne doit en aucun cas se réaliser au détriment des principes humains fondamentaux.

C'est pourquoi, la CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP réaffirment leur opposition et exigent :

- une reprise des négociations,
- une véritable discussion sur la revalorisation de nos salaires et l'exercice de nos missions,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la garantie de notre statut de fonctionnaire.